

LE PAYSAGE

I- Généralité :

C'est au **XVI^e siècle** que le terme « **paysage** » est apparu dans la langue française. Il vient du mot italien *paesaggio* (« **le visage d'un pays** ») utilisé par les peintres de la Renaissance.

1- Définition :

Au **XIX^e siècle**, les géographes s'intéressent à la notion de paysage géographique et en proposent la définition suivante : l'ensemble des **traits caractéristiques d'un milieu naturel** (une vallée, un pays ou une région) qui permettent de le distinguer d'un autre milieu. Ainsi, par exemple, la Bretagne (en France) ou la Toscane (en Italie) présentent un relief, une végétation, des terres, des villages, des fermes, un ciel et une lumière qui leur donnent une **unité** ; c'est pourquoi on peut parler de paysage breton ou de paysage toscan.

Le mot « paysage » est aujourd'hui souvent synonyme de **milieu** et d'**environnement**, dans la mesure où ces deux notions font également référence à des éléments qui forment une unité cohérente.

2- Éléments d'un paysage :

C'est l'observation qui permet de définir les **éléments essentiels** d'un paysage : le **relief** (montagnes, collines, vallées, cours d'eau), la **végétation** (forêts, landes, pâturages ou cultures), les **manifestations des activités humaines** (habitat, industries). Toutefois, un géologue mettra l'accent sur les reliefs et sur la nature des roches pour expliquer le modelé d'un paysage, tandis qu'un climatologue soulignera que si on prend en compte l'influence du climat, une même roche peut donner différents paysages. Par exemple, dans un climat tempéré (comme en Angleterre ou en Bretagne), le granite donnera un paysage de landes, alors qu'en montagne il formera des sommets constamment menacés de dislocation par les variations de température (le gel et le dégel).

Le paysage géographique permet donc de différencier les régions de la Terre selon des **divisions naturelles** et non pas administratives ou politiques. Grâce à cette approche globale des unités géographiques, le relief, la végétation, l'hydrographie, l'habitat et les activités humaines ne sont plus étudiés séparément. Ces observations croisées permettent de distinguer essentiellement **deux types de paysages** : le **paysage rural** et le **paysage urbain**.

II- Formation d'un Paysage :

1- Formation naturelle :

Les paysages se forment et se transforment naturellement, car **la Terre est toujours en mouvement**. L'érosion, le travail de l'eau et des vents (qui modifient l'aspect d'une vallée ou d'une montagne), les dépôts de sédiments d'un fleuve (qui créent un delta et gagnent sur la mer), le volcanisme et les mouvements du sous-sol sont des éléments qui permettent la **formation de paysages**.

2- Influence humaine :

Par sa présence et ses activités, l'homme modifie les paysages naturels ; aujourd'hui, rares sont ceux où l'homme n'est pas intervenu. Dans de nombreux pays, les paysages ruraux sont le résultat des pratiques agricoles, c'est-à-dire qu'ils résultent de l'interaction entre l'homme et la nature.

Les paysages urbains sont bien sûr le fruit de décisions humaines : en France par exemple, environ **2,3 millions d'hectares** de terres ont été bétonnés ou goudronnés entre **1950** et **2000**. Toutefois, depuis **1993**, la « **loi paysage** » reconnaît le paysage français et cherche à le protéger. Une institution telle que le Conservatoire du littoral (créé **en 1975**) assure la protection des littoraux comme par exemple en **Camargue**.